

Déposé le :

Cadre réservé à l'administration



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Maison des associations
80, Boulevard du Général Leclerc
92110 - CLICHY

**BOURSE AUX ETUDIANTS CLICHOIS
ANNEE 2025/2026**

Nom :

Prénom :

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER AU C.C.A.S.

Vendredi 10 octobre 2025 jusqu'à 17h00

*Tout dossier remis après la date limite et/ ou incomplet
ne pourra pas être examiné*

Date de la commission : Vendredi 14 Novembre 2025

Vous pourrez déposer les dossiers auprès de l'accueil du CCAS à partir du 30 juin 2025 :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17H30 et jeudi de 14h00 à 17H30.

Si vous n'avez pas en votre possession l'avis d'imposition 2025 (revenus 2024) et le certificat de scolarité, vous pourrez le(s) déposer ultérieurement, au plus tard vendredi 10 octobre 2025.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat social du CCAS :
01 47 15 31 41 ou ccas.secretariatsocial@ville-clichy.fr

Cadre réservé à l'administration

Pièces manquantes :

Saisis

☐

Scannés

☐

Observations :

NOM, Prénom de l'étudiant ⇒

Date et lieu de naissance ⇒

Téléphone ⇒

Adresse e-mail ⇒

Situation familiale : ⇒

Adresses :

Adresse de l'étudiant	Père (ou tuteur)	Mère (ou tutrice)
	NOM :	NOM :
	Prénom :	Prénom :
	Adresse :	Adresse :

BENEFICIAIRE DE LA BOURSE AUX ETUDIANTS CLICHOIS EN 2024/2025 ☐ OUI ☐ NON

PARCOURS SCOLAIRE

Merci de détailler le parcours étudiant chronologiquement depuis l'année scolaire 2025/2026 jusqu'à la date d'obtention du baccalauréat :

N.B : Seuls les dossiers des étudiants à partir de la 2^{ème} année d'études supérieures sont recevables.

ANNEES	Etablissement fréquenté (ex : Université de Nanterre)	Nature des études (Ex : études de droit)	Niveau des études poursuivies (ex : 2 ^{ème} année)
2025/2026			
2024/2025			
2023/2024			
2022/2023			

Le cas échéant, pour l'année 2024/2025, préciser :

- ☐ REDOUBLEMENT DE L'ANNEE 2023/2024
- ☐ ANNÉE DE CÉSURE :

Le règlement exclut les demandes des étudiants dans le cadre d'un redoublement.

Le règlement intérieur n'autorise pas les changements de filière qui sont néanmoins soumis à l'appréciation de la Commission qui étudiera les éléments de justification dûment exposés dans la lettre de motivation.

Certifié sincère et exact,

A CLICHY, le

2025

Signature du demandeur

PIECES A FOURNIR

Ne pas agraffer les documents, merci.

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Copie du livret de famille
- ☐ Lettre motivée relative au projet d'études.
- ☐ Justificatifs de 5 ans minimums de domicile sur Clichy + justificatif de domicile de moins de trois mois

L'éligibilité à la bourse et son montant dépendent des ressources de l'étudiant et de ses parents. Il convient donc de fournir une photocopie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 des parents ou tuteurs, ou du conjoint en cas de déclaration séparée.

☛ Quel avis fiscal fournir en fonction de votre situation familiale ?

A/ Vivant dans le foyer des parents :

- ☐ *Si vous avez votre propre avis fiscal, vous le joignez en plus de celui de vos parents.*
- ☐ *Vos parents sont mariés ou pacsés et disposent d'un seul avis commun : avis fiscal de vos parents*
- ☐ *Vos parents ne sont pas mariés : avis fiscal des deux parents.*
- ☐ *Vos parents sont séparés, sans jugement : avis fiscal des deux parents.*
- ☐ *Vos parents sont séparés, avec jugement : jugement de séparation complet pour toute première demande + avis fiscal du ou des parents ayant votre garde.*
- ☐ *Vos parents sont divorcés : avis fiscal du parent auquel vous êtes confié + extrait du jugement de divorce vous confiant à l'un de vos parents et fixant le montant de la pension alimentaire. S'il n'y a pas de pension alimentaire, l'avis d'imposition de l'autre parent doit être transmis.*

B/ Logement indépendant :

- ☐ *Si vous êtes célibataire : avis fiscal*
- ☐ *Si vous êtes marié(e) ou pacsé(e) : avis fiscal du couple*
- ☐ *Si vous êtes étudiant parent d'un enfant (ou plus) : votre avis fiscal sur lequel figure l'enfant (ou les enfants).*
- ☐ Justificatifs de 5 ans minimums de domicile sur Clichy + justificatif de domicile de moins de trois mois

- ☐ Certificat de scolarité pour l'année 2024/2025 et 2025/2026
- ☐ Carte d'étudiant ou carte d'étudiant des métiers 2025/2026. (Transmettre dès réception)
- ☐ Pour une 1^{ère} demande : photocopie du diplôme du baccalauréat, ou attestation d'obtention
- ☐ Dernier bulletin de note ou validation de l'année 2024/2025
- ☐ Un RIB ou RIP original au nom de l'étudiant

